

CALENDRIER

Mardi 14 septembre	Assemblée générale de l'APEL à 18h30 au M'eating
Mardi 21 septembre	Réunion des parents des maîtrisiens à 17h30 en salle de maîtrise
Vendredi 24 septembre	Messe de rentrée à 17h, avec bénédiction des cartables et sacs

*« Au plus profond de nous dorment des trésors. A nous de les découvrir,
à nous d'inventer notre vie pour qu'elle nous rende plus heureux, chaque jour »*

Informations générales

Entrée dans l'établissement

Il est obligatoire de présenter le carnet de correspondance à l'entrée de l'établissement, aussi bien le matin que l'après-midi.

Déplacements - Rappel

Trois escaliers permettent l'accès aux différents locaux de l'établissement. Pour faciliter les déplacements de tous les élèves, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- L'escalier B est réservé aux élèves du collège. Les élèves qui se rendent en technologie empruntent l'escalier C et ceux qui se rendent au gymnase ou en multimédia (C26) empruntent l'escalier D.
- Les escaliers C et D sont réservés aux élèves du lycée.

Bilan de l'exercice d'évacuation

Le bilan de l'exercice d'évacuation qui a eu lieu le 9 septembre dernier s'est bien déroulé dans l'ensemble. Les classes ont été évacuées rapidement. Cependant un effort reste à faire pour mener à bien ces exercices : les fenêtres et les portes sont à fermer en cas d'incendie pour éviter les appels d'air, les portes des salles de classes ne sont pas à fermer à clés pour permettre au secours d'accéder rapidement en cas de nécessité. Dès que l'alarme retentit, il est impératif d'arrêter les activités et d'évacuer le plus rapidement possible en respectant le protocole d'évacuation. Tous les élèves devront se ranger avec leur professeur et rester dans leur groupe classe. Pour les collégiens, le point de rassemblement est devant le grand banc au fond de la cour, près des casiers.

Fonds social

Il existe une aide financière complémentaire à la bourse sous le nom de « FONDS SOCIAL » pour les parents de collégiens / lycéens.

Le dossier d'inscription est à récupérer de suite à la Comptabilité bureau B13 et à rendre avant le 8 octobre 2021 en B13.

Assistance tablettes - Rappel

Séances d'assistance à l'utilisation de la tablette et des manuels numériques :
Chaque jeudi de 13h10 à 14h au CDI

Changements d'emplois du temps affichés sur MBN

ATTENTION : dans la liste des séances de cours à venir, consultables sur MBN, un cours modifié peut apparaître sous forme d'une séance « annulée » suivie d'une nouvelle séance au même horaire pour remplacer le cours annulé. Il faut bien lire les informations pour ne manquer aucun cours. En cas de doute sur les informations lues, adressez-vous à la vie scolaire.

Absences et retards

En cas d'absence, les parents doivent en faire connaître le motif en remplissant la partie droite des billets bleus figurant dans le carnet de correspondance (cf R.I page 4 du carnet de correspondance)

L'élève a dans l'obligation de se rendre à la vie scolaire dès son retour pour régulariser sa situation. Tout manquement sera sanctionné par un oubli dans le carnet de correspondance.

ASSR 1 et 2

Les nouveaux élèves qui n'auraient pas passé les épreuves de l'ASSR1 et ASSR2 au cours de l'année de 5^{ème} et de 3^{ème} dans les établissements fréquentés précédemment sont priés de se signaler auprès de la Vie Scolaire.

Des sessions seront organisées afin de faire passer ces épreuves obligatoires.

Informations Spécial Collège

Bourse de second degré - collège

- Une campagne de bourse annuelle s'ouvre de la rentrée jusqu'au **jeudi 14 octobre 2021**. Elle concerne les élèves de la Sixième à la Troisième qui étaient non boursiers comme ceux qui l'étaient l'année scolaire 2020-2021 : la demande doit être renouvelée chaque année.

- Toutes les informations et le dossier à compléter sont accessibles sur l'ENT Monbureaunumérique.

Cours à 9h

Les élèves qui ont cours à 8h55 et qui arrivent entre 8h et 8h55 doivent se rendre en permanence. Il est interdit de rester dans la cour ou de stationner devant l'établissement.

Tablettes et manuels numériques

Les tablettes sont des outils de travail. L'usage principal de la tablette est la consultation des manuels et l'utilisation d'applications dans le cadre scolaire. Pour ne pas avoir de problème, il ne faut pas installer d'autres applications ni surcharger l'espace de stockage de la tablette avec des photos ou des vidéos.

En cas de dysfonctionnement, il sera demandé à l'élève de supprimer tout ce qui ne concerne pas l'usage scolaire de la tablette.

Quelques règles qui doivent devenir des habitudes :

- La tablette doit être chargée chaque soir, elle n'a pas à être branchée en classe. Une batterie annexe peut être utilisée si nécessaire.
- En salle de classe, la tablette doit rester à plat à l'horizontale ou légèrement inclinée sur la table, sans utilisation des étuis comme chevalet.
- **Sans autorisation préalable d'utilisation, la tablette reste dans le sac et ce après chaque cours.**
- Les collégiens ne peuvent utiliser leur tablette qu'en salle de classe, au CDI ou en permanence. L'utilisation dans la cour ou dans un couloir est interdite.

Ateliers d'anglais « English Club »

Démarrage des ateliers d'anglais « English Club » le vendredi 21 septembre à 13h10 en salle B21 pour les élèves de 4^{ème}.

Informations Spécial Lycée

Repas des externes

Les externes qui apportent leur propre repas (sans possibilité de le réchauffer au self), pourront manger dans l'établissement après inscription auprès de la vie scolaire. Les élèves mangeront avec leur groupe classe.

Les élèves qui déjeunent à l'extérieur veilleront à respecter les gestes barrières notamment une distance de 2 mètres en eux.

Bourse du second degré - lycée

Une deuxième campagne s'ouvre de la rentrée jusqu'au **jeudi 14 octobre 2021**. Elle concerne les élèves des classes de Seconde, de Première et de Terminale qui étaient non boursiers l'année scolaire 2020-2021 et qui n'ont pas déposé de demande lors de la précédente campagne.

En parallèle de la deuxième période, une campagne de vérification des ressources s'ouvre également et se terminera le **jeudi 14 octobre 2021**. Elle concerne les élèves boursiers en 2020-2021 actuellement au lycée qui souhaitent ou doivent faire vérifier leurs ressources selon les situations suivantes : redoublement ou modification de la situation financière et/ou familiale (divorce etc.).

Pour les parents des élèves boursiers l'année scolaire 2020-2021, si vous avez donné votre accord pour que la demande de bourse soit automatiquement reconduite et que l'élève poursuit sa scolarité dans le même établissement, et si vos enfants ne sont pas concernés par les changements mentionnés ci-dessus, vos enfants ne doivent pas faire à nouveau de demande de bourse ; la leur est valable toute leur scolarité jusqu'au baccalauréat. De plus, les élèves ayant déjà déposé un dossier de demande de bourse lors de la première campagne en juin 2021 ne doivent pas faire à nouveau une demande de bourse, sauf si leurs ressources ont depuis changé.

Toutes les informations et le dossier à compléter sont accessibles sur l'ENT Monbureaunumérique.

Téléphone – Rappel au règlement

Conformément au règlement intérieur du lycée (p 4 - §8) nous vous rappelons que l'utilisation du téléphone est autorisée uniquement à l'intérieur du M'eating. En dehors de cet endroit, les appareils doivent rester éteints et dans les sacs.

Distribution des ordinateurs

Les équipements numériques mis à disposition gratuitement par la Région GrandEst seront distribués à tous les lycéens n'ayant pas déjà bénéficié par le passé du soutien de la Région pour l'achat d'un équipement dans le cadre du Lycée 4.0. La distribution aura lieu le **mardi 21 septembre de 9h à 11h selon un planning défini pour chaque classe**. Le passage aux différents ateliers devra être rapide et discipliné, chacun devra bien respecter les consignes qui seront données. Après la remise des équipements, chaque élève conservera soigneusement le carton fermé sans l'ouvrir dans l'établissement, et ne déballera l'équipement qu'une fois rentré à son domicile.

Spécial Secondes

L'année de seconde, un nouveau palier d'orientation

Nous vous recommandons d'adopter, le plus rapidement possible, les méthodes de travail nécessaires pour réussir en seconde. Vos professeurs de 3^{ème} vous ont jugés aptes à suivre des études dans un lycée général : vous en avez les capacités, ayez confiance en vous et élevez votre ambition scolaire ! C'est vous seuls qui détenez les clés de la réussite, ne vous laissez pas surprendre ! Cela signifie :

- adopter dès maintenant une attitude de travail adéquate,
- créer une ambiance de classe positive, favorable au travail,
- travailler en petits groupes au sein de l'établissement (CDI, M'Eating). Cela vous permettra de créer une émulation entre vous, favorisant votre réussite.

Spécial Premières et Terminales

Manuels numériques

Les manuels numériques des lycéens seront accessibles à partir de l'ENT MonBureauNumérique. Avant de télécharger leurs manuels, les élèves doivent supprimer les anciennes applications, libérer de l'espace de stockage sur leur tablette ou la réinitialiser si nécessaire. Les procédures d'installation seront consultables dans les actualités de MonBureauNumérique.

Montée en classe des Spécialités

La montée en classe pour les élèves en spécialités s'effectue à 10h15 et 15h25. Veillez à monter en silence afin de respecter les autres élèves et leurs professeurs qui sont déjà en plein travail.